

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Entreprise agricole et gestion des risques

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, Entreprises et territoires

Établissement déposant : Université d'Orléans

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Management des organisations, spécialité Entreprise agricole et gestion des risques*, est le fruit d'un partenariat entre l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bourges et le Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) de Bourges. Elle vise à l'acquisition par les étudiants d'une expertise dans la gestion du risque spécifique aux entreprises agricoles, notamment dans le domaine de l'agriculture biologique. Les débouchés professionnels se situent tant dans le monde agricole que dans les entreprises avec lesquelles il entretient des relations (banques et assurances notamment). La licence professionnelle est ouverte à la formation initiale et à la formation continue.

Analyse

Objectifs
<p>La formation, orientée en direction de la gestion des risques dans les entreprises agricoles, répond à une définition claire des compétences attendues, tant dans leur dimension universitaire que professionnelle. Elle vise ainsi à apporter des compétences en gestion des risques à des étudiants essentiellement venus de formations agricoles (brevet de technicien supérieur (BTS) <i>Analyse et conduite de systèmes d'exploitation</i> le plus souvent). Ses objectifs sont déclinés selon des thématiques régionales (maraîchage biologique, etc.) et de manière pluridisciplinaire. Ils correspondent à des métiers bien identifiés (chargés de clientèle, cadres intermédiaires) en accord avec le niveau du diplôme et semblent être globalement atteints si l'on considère les taux d'emploi à la suite directe du diplôme.</p>
Organisation
<p>La formation est organisée autour de deux blocs disciplinaires aux frontières bien définies : un premier relatif à la « connaissance et culture générale » (en matière de droit, de communication, de diagnostic d'entreprise par exemple), un second spécifique à la « connaissance et gestion des risques dans les entreprises agricoles », qui correspond au cœur de métier de la licence professionnelle. Ces deux blocs sont toutefois interconnectés de façon difficilement lisible. L'ensemble des enseignements est commun à tous les étudiants, mais ceux qui le souhaitent ont la possibilité de suivre un module spécifique de langue anglaise préparant aux certifications CLES/TOEIC (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur / <i>Test of English for International Communication</i>).</p> <p>La formation est pilotée par l'IUT de Bourges, plus spécifiquement par le département Gestion des entreprises et des administrations (GEA), en partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA), assurant une forte insertion de la licence dans le monde agricole. L'une des incidences de ce partenariat est la répartition des enseignements sur les sites des deux institutions concernées, ce qui n'est pas la situation la plus pratique pour les étudiants, compte tenu de la distance géographique de 16 km qui les sépare, plus encore pour les étudiants non motorisés ou en situation de handicap.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La licence est axée sur une thématique très précise, la gestion des risques au sein des entreprises agricoles. Il en découle une spécificité de cette formation qui ne souffre pas de concurrence directe, que ce soit dans son environnement local ou national. Elle occupe une place stratégique dans l'offre de formation régionale.</p> <p>La licence est très bien insérée dans son environnement socioprofessionnel, tout d'abord par son partenariat avec le CFPPA, mais également grâce aux relations avec de nombreux partenaires participant à la formation et recrutant des étudiants à l'issue de la formation, ce qui renforce sa visibilité.</p> <p>L'environnement en termes de recherche est moins clairement défini, ce qui est assez classique pour une licence professionnelle au regard de son objectif d'insertion professionnelle immédiate.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée à plusieurs égards. Elle est composée d'enseignants-chercheurs, enseignants, d'intervenants du CFPPA et d'un lycée agricole, et de professionnels extérieurs. La formation ayant une dimension pluridisciplinaire, les enseignants-chercheurs relèvent de plusieurs disciplines (droit privé, génie informatique, sociologie). On peut ici regretter le fait qu'aucun enseignant-chercheur en économie et en gestion n'intervienne dans la formation alors que celle-ci relève d'une mention <i>Management des organisations</i> et est localisée au sein d'un département GEA.</p> <p>L'intervention de professionnels extérieurs présente l'originalité d'être contractualisée avec des organismes partenaires (chambre d'agriculture, banques, etc.), assurant ainsi une certaine stabilité dans le temps et l'assurance d'avoir des intervenants sur des thématiques précises dans lesquelles les ressources peuvent être rares. De manière générale, les compétences des enseignants et intervenants semblent donc en forte adéquation avec les enseignements assurés.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit au moins deux fois par an, son rôle étant centré sur la dimension pédagogique de la formation. Elle fait partie d'un système de pilotage relativement complexe (équipe de formation, comité de pilotage, conseil de perfectionnement, conseil pédagogique de département, commission pédagogique de l'IUT).</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs de la LP ont varié au cours de la période 2011-2016 et s'établissent pour les deux dernières années dans la fourchette haute, aux alentours de 25 étudiants. Une cinquantaine de candidatures est soumise chaque année, ce qui aboutit à un taux de sélection relativement faible. Le profil des candidats n'est pas connu.</p> <p>Les étudiants sont quasi exclusivement issus de BTS, très majoritairement de BTS <i>Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE)</i>. Si la quasi-absence d'étudiants issus de deuxième année de licence (L2) n'est pas très étonnante au sein d'une licence professionnelle, celle d'étudiants issus de DUT (Diplôme universitaire de technologie) l'est beaucoup plus, d'autant que la LP est localisée au sein d'un département Gestion des entreprises et des administrations. Cette situation est d'autant plus étonnante que les débouchés professionnels constatés se situent notamment dans le secteur bancaire.</p> <p>Le tableau des effectifs indique un certain nombre d'inscrits pédagogiques en formation continue (hors contrat de professionnalisation). Etant donné qu'il n'est fait nulle part mention de la présence de stagiaires de la formation continue (en congé individuel de formation par exemple) et qu'il semble plutôt que tous les étudiants suivent la LP dans le prolongement de leurs études antérieures, cette donnée aurait pu être précisée.</p> <p>Les taux de réussite sont très bons et les poursuites d'études peu nombreuses. L'insertion professionnelle est bonne, variant entre 67 % et 90 % selon les années au regard de l'enquête nationale, données qui sont corroborées par l'enquête interne.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche n'est pas précisée, si ce n'est la participation de plusieurs enseignants-chercheurs à l'équipe pédagogique. Les laboratoires d'appartenance des enseignants-chercheurs ne sont pas mentionnés. Cette situation pose la question de l'adaptabilité du contenu de la formation aux nouveaux enjeux et aux nouvelles solutions dans le domaine considéré.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les relations fortes existant entre la licence professionnelle et le monde professionnel (qu'il soit du secteur agricole ou du secteur des services appliqués au monde agricole) garantissent que les objectifs de la formation et son contenu sont en adéquation avec les besoins de ces secteurs et favorisent ainsi l'insertion professionnelle. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) vient préciser les débouchés professionnels à l'issue de la formation.</p> <p>Les modalités concrètes de formation sont également tournées vers la professionnalisation des étudiants : majorité de travaux dirigés, modalités d'évaluation favorisant la réalisation d'études appliquées et de réflexions relatives à des</p>

<p>enjeux d'actualité de secteur agricole. La période de stage de 16 semaines participe également à cette professionnalisation des étudiants, et un projet d'ouverture de la formation en apprentissage existe pour 2017. La présence nombreuse d'intervenants professionnels, si elle participe à la professionnalisation, interroge néanmoins sur le développement des capacités d'adaptation, d'innovation, d'autonomie professionnelle des étudiants face à de nouveaux problèmes.</p>
<p style="text-align: center;">Place des projets et des stages</p>
<p>Les projets tuteurés et le stage sont bien positionnés dans deux unités d'enseignement (UE) distinctes. Leurs finalités et attendus sont clairement différenciés. Tous deux sont suivis de manière rigoureuse, régulière, et souvent par le biais de documents et grilles d'évaluation formalisés.</p>
<p style="text-align: center;">Place de l'international</p>
<p>La licence professionnelle n'a pas pour vocation d'être tournée prioritairement vers l'international, ce qui n'est pas choquant au vu de ses objectifs et débouchés. Les étudiants qui le souhaitent peuvent néanmoins passer les certifications CLES/TOIEC et/ou faire leur stage à l'étranger.</p>
<p style="text-align: center;">Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>La sélection des étudiants s'opère uniquement sur dossier par une commission dont la composition n'est pas précisée (le dossier ne précise pas s'il s'agit uniquement d'enseignants ou d'enseignants et de professionnels extérieurs). Les critères de sélection sont l'adéquation entre la formation suivie antérieurement et la licence professionnelle, ainsi que le projet professionnel. Dans les faits, le recrutement est quasiment effectué uniquement sur BTS <i>ACSE</i> avec plus récemment d'autres BTS à orientation agricole.</p> <p>La formation est organisée de telle manière que les étudiants l'intégrant à la suite d'un cursus de gestion, mais sans connaissance du monde agricole, puissent la suivre sans difficulté excessive, de même que pour les étudiants qui auraient des connaissances relatives au monde agricole, mais pas à la gestion. La question de la pertinence de ces deux blocs peut se poser au vu du recrutement quasi uniquement « agricole ».</p> <p>En matière de dispositifs d'aide à la réussite, si aucun dispositif formel n'existe, le responsable pédagogique intervient toutefois auprès des étudiants dont les évaluations en cours d'année mettraient en évidence des difficultés, de manière à essayer d'y remédier.</p>
<p style="text-align: center;">Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les modalités d'enseignement et le travail demandé aux étudiants favorisent de leur part une appréhension transversale d'un certain nombre de sujets ou de problèmes relatifs au monde agricole. Cela se retrouve au niveau des modalités d'évaluation qui favorisent une appréciation transversale des enseignements à travers par exemple une étude de risques et une analyse d'exploitation.</p> <p>Il ne semble pas y avoir d'adaptation des rythmes et des lieux aux étudiants avec des profils particuliers (handicap, sport de haut niveau, etc.).</p> <p>L'usage des outils informatiques est faible mais fortement encouragé, favorisant l'utilisation <i>a minima</i> de supports papier.</p>
<p style="text-align: center;">Evaluation des étudiants</p>
<p>Les modalités de contrôle des connaissances font l'objet de peu d'explications, ne permettant par exemple pas de savoir si des notes éliminatoires existent ou non. Les règles de compensation ne sont pas précisées, de même que le caractère semestrialisé ou non de la formation. La composition du jury n'est pas précisée.</p> <p>Par ailleurs, l'évaluation collective occupe une place importante, ce qui interroge quant à la possibilité d'un réel suivi individuel de l'étudiant et d'une évaluation de ses compétences propres.</p>
<p style="text-align: center;">Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>L'existence d'un contrôle continu au niveau de tous les modules d'enseignement rend possible un suivi précoce et continu de l'acquisition des connaissances par les étudiants.</p> <p>Il ne semble pas exister de dispositif formel permettant de suivre l'acquisition de compétences tel qu'un portefeuille de compétences par exemple.</p>

Suivi des diplômés
<p>Les taux de réponse à l'enquête nationale sont très bons, rendant possible l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés. Il en est de même pour l'enquête interne, réalisée par mail avec relance téléphonique si besoin. Dans une perspective de plus long terme, un annuaire des anciens vient compléter ces informations relatives à l'insertion professionnelle. Cet annuaire permet de rendre compte, de manière partielle, de l'évolution à long terme du devenir des étudiants et de leur progression professionnelle.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>L'organe central en matière d'organisation et d'évolution de la formation est le « comité de pilotage ». Le nombre d'organes impliqués est important puisque le comité de pilotage se trouve en relation avec l'équipe pédagogique, l'équipe de formation, le conseil de perfectionnement, le conseil pédagogique du département GEA et la commission pédagogique de l'IUT, aboutissant à une situation quelque peu confuse.</p> <p>Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an, est présidé par le responsable de la formation et inclut des représentants de toutes les parties concernées par la formation. Il a un rôle stratégique et décisionnaire quant aux orientations en matière de contenu de la formation, de recrutement, et aux questions budgétaires.</p> <p>Concernant l'évaluation de la formation par les étudiants, le choix a été fait de recourir à des réunions informelles et très fréquentes (environ toutes les deux semaines) entre le responsable de formation et les étudiants pour répondre aux éventuels problèmes le plus rapidement possible.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Spécificité et pertinence de la formation au regard, notamment, de l'insertion professionnelle.
- Bonne structuration de la formation et pilotage précis.
- Système de conventionnement avec des entreprises et autres organisations partenaires afin de garantir, au sein de l'équipe pédagogique, la présence de professionnels extérieurs dont les compétences sont en adéquation avec les objectifs de la formation.

Points faibles :

- Peu d'informations quant à l'évolution à long terme des fonctions occupées, la formation ne réunissant pas complètement les conditions pour s'assurer que les évolutions de carrière seront positives (hormis l'installation en exploitation agricole).
- Peu de formation à des savoirs clés en matière de gestion des risques.
- Absence d'enseignant-chercheur en sciences de gestion, alors que la licence professionnelle se rattache à la mention *Management des organisations*.
- Absence étonnante et non expliquée d'étudiants issus de DUT, notamment *Gestion des entreprises et des administrations* (leur présence serait pourtant cohérente au regard des débouchés professionnels, notamment dans le secteur bancaire).

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle se développe autour d'une thématique très précise qui répond aux besoins du monde professionnel, comme en atteste l'insertion professionnelle des diplômés. La gestion de la formation est rigoureuse et celle-ci s'appuie sur une équipe particulièrement équilibrée.

Une plus grande intégration des innovations dans le secteur de la gestion des risques apporterait une valeur ajoutée à la formation.

Les recrutements restent concentrés sur un BTS particulier et les étudiants issus de DUT sont quasi inexistant, alors même que la formation se situe au sein d'un département GEA et que le profil de ces étudiants ne semble pas *a priori* inadéquat pour suivre cette licence professionnelle. Une réflexion pourrait être engagée sur ce point si ce n'est pas déjà le cas.

Observations de l'établissement



Observations pour la formation

Le Président de l'université d'Orléans,

Ary Bruand

Observations sur les rapports provisoires de l'HCERES du 04 mai 2017
IUT de BOURGES – Université d'ORLEANS

Licence Professionnelle Entreprise Agricole et Gestion des Risques

Pour une meilleure adéquation contenu/mention, il va être demandé de rattacher cette LP à la mention : *Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires*.

Concernant la formation continue :

Les étudiants inscrits en formation continue le sont en tant que stagiaire de formation continue, le financement étant assuré par la région Centre-Val de Loire et Pôle Emploi.

Concernant les savoirs clé en matière de gestion des risques :

Au titre des points faibles, le rapport évoque le peu de formation à des savoirs clés en matière de gestion des risques. Cette appréciation ne correspond pas à la réalité.

En effet, l'acquisition de tels savoirs est au cœur de la formation. Au sein de l'UE3 (Appréciation et interprétation de l'effet risque au sein de l'entreprise), le module M3.1 (Approches du risque) est **entièrement consacré au risque** dans ses dimensions mathématique, sociologique et systémique. Quant aux UE 4 et 5, elles sont **totalemt consacrées aux outils de prévention des risques** et à leur mise en pratique.

Fait à Orléans, le 29 mai 2017

Le Président



Ary Bruand